Le Décor de la vie

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS

Me voici donc parvenu au plateau que le couloir de Rosny-sous-Bois sépare du plateau d'Avron et qui se prolonge jusqu'au cœur de Paris par les hauteurs de Belleville. Une excellente société historique et archéologique, telle qu'on en souhaiterait une à tous les quartiers de Paris et qui vient de manifester les résultats de son intelligente activité par une exposition rétrospective et artistique tenue dans la salle de la bibliothèque du XXe arrondissement, s'intitule elle-même « la Montagne de Belleville ». En vérité, cette montagne n'est guère plus haute que ces « montagnes françaises » qu'on éleva en 1817 dans le jardin des Folies-Beaujon. Sophie Arnould disait d'un ruisseau qu'il ressemblait à une rivière comme deux gouttes d'eau. De la montagne de Belleville, on pourrait écrire qu'elle ressemble à une vraie montagne comme deux taupinières. N'empêche que le percement du métro dans cette masse de glaise a donné du fil à retordre aux ingénieurs, que la station des Lilas est la plus profonde de toutes, que deux relais d'escaliers mobiles sont nécessaires pour en remonter, qu'avec les terres de décharge on a pu remblayer la plate-forme sur laquelle s'élève le groupe voisin d'habitations à bon marché, et que celui-ci, par conséquent, a dû être construit sur un système compliqué et coûteux de pilotis.

Ce plateau ne porte pas moins de huit communes, que je décrirai l'une après l'autre, puisque aussi bien je me propose de mettre un peu d'ordre dans le chaos de la banlieue: Pré-Saint-Gervais, les Lilas, Romainville, Bagnolet, Montreuil-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Saint-Mandé.

Le moyen le plus compréhensif d'arriver au Pré-Saint-Gervais, c'est de suivre, à partir du boulevard de la Villette, la rue de Belleville. La montée régulière, progressive, rend sensible la configuration du sol et la réalité de cette montagne de Belleville, sur laquelle le parc des Buttes-Chaumont s'implante selon un style tout à fait adéquat aux courbes de niveau. Alphand a transformé en un jardin agréable l'ancien gibet de Montfaucon, autrement dit le mont où les faucons venaient dévorer les cadavres des pendus...

Contre ces souvenirs sinistres, d'autres, plus aimables, ont prévalu. Dans le bas de la rue de Belleville, avoisinant le boulevard de la Villette et la barrière de Belleville, il y avait de nombreuses *courtilles*, des cabarets en plein air. C'est là qu'après avoir passé la nuit du mardi gras dans les bals de Paris, tous les masques se donnaient rendez-vous pour enterrer le Carnaval, et rentrer dans Paris, ou mieux, y descendre: d'où l'expression « descente de la Courtille ». Milord l'Arsouille et le grand Chicard conduisaient la bande à travers le faubourg du Temple, la place du Château-d'Eau (place de la République) et les boulevards, où les groupes se disloquaient. Écoutez Vadé :

Voir Paris sans voir la Courtille
Où le peuple joyeux fourmille,
Sans fréquenter les Porcherons,
Le rendez-vous des francs-lurons,
C'est voir Rome sans le pape.

Quelle longue rue ! Comme elle vous aide à mesurer, quand on la monte à pied, l'immensité parisienne ! Et quand on est parvenu à son extrémité, comme on a vraiment l'impression d'un sommet! De là, en effet, on découvre sur la gauche la plaine Saint-Denis et la silhouette quasi féodale des moulins de Pantin. Le boulevard Sérurier dévale vers la butte du Chapeau-Rouge, qui servait de rendez-vous, naguère encore, aux meetings révolutionnaires. On achève de la niveler. Des pelles excavatrices ouvrent et ferment sans arrêt leur gueule d'acier. Un bruit de chaînes et de ferrailles secouées signale de loin ce travail.

Sur la zone *non ædificandi*, large de 250 mètres, qui s'étendait au large des fortifications, la Ville eut l'intention de planter des jardins, de réserver des terrains de jeux, des espaces libres. Pour y mieux parvenir, elle avait annexé cette zone à son territoire. La partie qui longe le boulevard Sérurier, et dans laquelle était incluse la butte du Chapeau-Rouge, sera une des rares où la promesse aura été tenue. Le Pré-Saint-Gervais recevra, de ce fait, une compensation à l'abandon d'une bande de son terrain. C'est peut-être, maintenant, la plus petite commune du département de la Seine. Un moment, on avait pensé ouvrir une voie allant directement de la mairie à la porte des Lilas, dans le prolongement du boulevard Mortier; mais on y a renoncé. Le seul projet d'urbanisme consiste maintenant à élargir la grand'rue, qui forme l'axe principal de l'agglomération et s'amorce au boulevard Sérurier, à la porte du Pré-Saint-Gervais.

Au numéro 106 de cette grand'rue, on signalait une maison dite de la Belle Gabrielle. On prête à la Belle Gabrielle autant de logis que de bonnes fortunes à Henri IV. Le nombre de chambres où celui-ci a couché, ou découché, en France, est incalculable !

Ce qui fait le véritable intérêt archéologique du Pré-Saint-Gervais, ce sont ses *regards d'eau*. M. Grimault, qui les a bien étudiés, expose que les collines situées au nord de Paris sont formées d'une masse de marnes vertes, dont la couche supérieure, imperméable à l'eau, suit presque parallèlement le niveau du sol. Autrefois, puisqu'il faut tenir compte des transformations subies depuis plusieurs siècles, les eaux et infiltrations ainsi arrêtées y formaient et forment encore, mais amoindrie, une nappe qui suivait les sinuosités du terrain.

Primitivement, de simples rigoles se réunissant dans des mares drainaient ces eaux. Plus tard, pour remplacer les rigoles à ciel ouvert, on construisit des *pierrées*. Ces conduits de pierres sèches, en forme d'auge, déversaient leurs eaux dans les aqueducs qui aboutissaient à des bassins ou fontaines installés dans un bâtiment appelé *regard*.

Il y a une quarantaine d'années, trois groupes d'eau se rassemblaient dans un regard bâti au centre du village. De là, une conduite forcée les distribuait dans Paris, jusqu'à la fontaine des Haudriettes ou à celle des Innocents. Le premier groupe, qui fut cédé à la commune de Pantin, le 26 juillet 1869, à la suite d'un éboulis de carrière, étendait ses pierrées dans les terrains situées au-dessous du fort de Romainville. Je crois même qu'un de leurs regards existe encore en bordure du beau stade de la Seigneurie, à Pantin. Le deuxième groupe, d'un débit encore abondant, prend sa source sur le territoire de la commune des Lilas.

Les pierrées traversaient les champs ; leur parcours était signalé, de distance en distance, par des bornes sur lesquelles était gravé le vaisseau de la ville de Paris. Dans la sente des Cornettes, qui débouche sur l'avenue Edouard-Vaillant, j'ai vu une de ces bornes, assez enfoncée en terre : c'est le seul vestige de la pierrée Higen-Boudin, qui aboutissait au regard du Trou-Morin. Là, une belle cuvette de jauge existe encore et permet de calculer l'écoulement d'une manière simple et rapide. Cette cuvette est abritée par un édicule qui se trouve en contre-bas de l'avenue, à droite en la descendant. Il est enterré de telle sorte que le toit, couvert de dalles de pierre, dépasse de peu le niveau de la chaussée. La municipalité voudrait élargir le trottoir de l'avenue; elle prétend qu'il est rétréci par la rampe de fer qui protège le saut de loup : la critique ne tient pas. Pourquoi ne pas demander, d'abord, au tenancier du café voisin de donner l'exemple, en supprimant ses tables et ses caisses d'arbustes, qui gênent beaucoup plus le passage? Que la commission du Vieux-Paris ne transige pas sur ce point ! Les témoins de la vie du passé, comme celui-là, sont de plus en plus rares. On se prend à songer de quelles fleurs, de quelles eaux jaillissantes, de quelle présentation ils seraient l'objet en pays étranger ? Avant de créer à grands frais la beauté nouvelle, soyons ménagers de la beauté ancienne.

Du Trou-Morin, l'eau arrivait au regard des Marchais ou Maraîchers, aux trois quarts enseveli dans le talus formé avec le déblai du Métropolitain, sur lequel on a construit un groupe d'habitations à bon marché en briques rouges. Il ne s'agit point ici d'un motif d'architecture, mais d'une simple voûte.

Un troisième groupe d'eau existait au revers de la colline de Belleville. La pierrée de la rue des Bois, qui en dépendait, prenait l'eau à environ 150 mètres de la source des eaux de Saint-Louis, rue Compans. La construction des fortifications, de 1840 à 1850, bouleversa le système de ce groupe, Néanmoins, trois pierrées principales déversent encore leur eau dans le regard des Mauxains, le plus beau et le plus important des ouvrages de l'aqueduc. Pour y aller, il faut suivre la rue du Bernage, ancienne route de Bagnolet. On côtoie des jardinets fleuris de lilas mauve, de lilas pourpre, de lilas blanc. Par-dessus les bouquets, on aperçoit la ligne des immeubles du boulevard Sérurier, qui, en comparaison de cette grâce bocagère, paraissent colossaux ; c'est le nouveau mur murant Paris, qui cerne le boulevard extérieur, alors que la seule excuse de la démolition des fortifications était précisément l'ouverture de ce boulevard sur la banlieue immédiate et sur ce qu'il en restait de jardins. On entre sous la porte cochère du numéro 30. Des sabots de femmes, d'hommes, rangés comme en Hollande devant le seuil, indiquent les habitudes maraîchères. On pénètre dans la cour; des enclos entourés de palissades la divisent; un chien-loup aboie avec fureur; on contourne les palissades. Sur un tertre, dans les lilas, à côté des baraques en bidon qui le cernent et s'appuient familièrement contre lui, au moins sur deux de ses côtés, voici le regard des Mauxains, beau comme un hypogée, précédé d'un avant-corps et gardant, malgré la crapulerie de son entourage (comment la ville de Paris tolère-t-elle cette promiscuité ?), une plénitude de monument égyptien. La porte magnifiquement cloutée conserve, comme les autres regards du Pré-Saint-Gervais, sa serrure et sa clef du dix-septième siècle. On pousse un faux boulon, le loquet tombe. Les oiseaux chantent dans les lilas, par-dessus la voûte de pierre. On pense aux monuments qu'inventaient autrefois les architectes de jardins pour meubler leurs compositions.

A peu de distance de ce chef-d'œuvre, à l'angle de la rue de Bagnolet et de l'avenue du Président-Wilson, un peu en contre-bas de celle-ci, le regard des Bernages présente sa carapace de dalles de pierre inclinées, disposées en gradins. Il porte la date de 1743. Ses eaux, comme celles des autres regards, vont à l'égoût public. Un système assure à l'intérieur la distribution de l'eau, avec la même ingéniosité et le même sens de l'économie que j'ai remarqué à l'oasis de Tozeur, dans le Sud-Tunisien, et que l'on observe dans les jardins de la royauté, à Saint-Cloud comme à Versailles.

Toute l'eau se concentrait enfin à la fontaine, que l'on voit sur la place de la Mairie. C'est un petit bâtiment de plan presque carré, haut d'un étage, coiffé d'un toit à quatre pentes. Le château d'eau proprement dit, qui consiste en trois bassins superposés de telle sorte qu'on peut vérifier aisément le débit de chaque concession, se trouve au premier étage. A droite de l'entrée, un carré indique le repère. Au-dessus de la porte cintrée, une inscription gravée dans une plaque de métal précise que ce regard, qui reçoit les eaux de *toutes* les sources du Pré-Saint-Gervais, a été construit au temps de Louis XIV. Il garde la majesté et la grandeur qui s'attachaient alors aux moindres choses de l'édilité et du bien public.

LÉANDRE VAILLAT.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République partira demain matin de Paris en automobile pour se rendre à Mercy-le-Haut où il arrivera vers midi trente. Jeudi, M. Albert Lebrun ira assister aux obsèques du maréchal Lyautey à Nancy. Ensuite, au cours des trois semaines qu'il compte passer à Mercy-le-Haut, le président de la République ne quittera cette résidence champêtre que pour aller présider, le 19 août, l'inauguration du monument de la victoire de Lorraine, au Haut-du-Mont, près de Charmes (Vosges).

Au quai d'Orsay

M. Louis Barthou, ministre des affaires étrangères, a reçu, hier, M. Politis, ministre de Grèce.

Un discours de M. Paul-Boncour

Au cours d'un banquet à Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher), M. Paul-Boncour, ancien président du conseil, examinant la situation intérieure, a déclaré :

Pour lutter efficacement contre la crise, pour rétablir d'une façon définitive la confiance, il faut faire un rassemblement par-dessus les partis, car ce n'est pas un seul parti, quelle que soit sa majorité, qui pourrait prendre les mesures nécessaires. Ce vaste rassemblement devra comprendre tous ceux qui veulent organiser une politique de paix. Sur un terrain aussi vaste, n'est-il pas possible que des Français s'unissent ? Groupons-nous pour lutter contre la féodalité qui opprime les travailleurs et qui veut la guerre.

Au sujet de la crise autrichienne, le sénateur de Loir-et-Cher a dit notamment :

J'avais dit à plusieurs reprises à ce pauvre chancelier Dollfuss, à Genève ou dans mon cabinet du quai d'Orsay : « On ne se bat pas contre deux ennemis à la fois. » Sans me mêler des affaires intérieures de l'Autriche, j'ai été navré de constater que la politique intérieure, imposée peut-être au chancelier par une partie de ses troupes, allait le priver d'un soutien nécessaire dans sa politique extérieure. Quand j'ai vu l'écrasement de la social-démocratie, je n'ai pas douté de la suite.

L'action commune des socialistes et des communistes

Le parti communiste et le parti S. F. I. O. ont constitué, dans la Drôme et l'Ardèche, l'unité d'action. Dans les deux départements, il a été décidé par ces deux groupements l'organisation d'une campagne ayant pour objectifs le désarmement et la dissolution des organismes fascistes ; l'abrogation des décrets-lois ; la libération de Thaelmann, de Paula Walisch et de tous les antifascistes ; la lutte contre la course à la guerre et la préparation de cette dernière sous toutes ses formes.

Il a été décidé que, dans ce dessein, un comité de coordination départemental serait chargé de régler le détail des manifestations communes. Des comités locaux seront créés partout dans les mêmes conditions.

Si, au cours de ces actions communes, des membres de l'une ou de l'autre organisation se trouvent aux prises avec des adversaires fascistes, les adhérents de l'autre organisation leur prêteront aide et assistance.

Au cours de ces actions communes les deux organisations s'abstiendront réciproquement d'attaques, injures et critiques contre les organisations et militants participant loyalement à l'action.

Dans l'Isère, le secrétaire fédéral de la S.F.I.O., M. Arnol, instituteur à la Côte-Saint-André, a offert au bureau régional du parti communiste de constituer un front commun analogue.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Élections municipales

MEUSE. — Des élections municipales complémentaires, nécessitées par six décès et deux démissions, ont eu lieu à Commercy. Seuls se présentaient huit candidats d'union républicaine, qui ont tous été élus.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Dans l'*Action française*, M. Georges Gaudy donne, ce matin, des nouvelles du village sanitaire de Clairvivre, sur lequel le *Temps* a formulé les réserves que l'on sait. Ayant souligné le mécontentement qui règne à Clairvivre parmi les malades, notre confrère reproduit la lettre suivante, adressée par un groupe de blessés du poumon au président du comité départemental des mutilés et réformés de la Dordogne. Ajoutons que cette lettre a été également reproduite par la *Petite Gironde*.

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien intervenir auprès des pouvoirs publics intéressés pour la transmission de la présente requête. Cette requête est une demande collective ayant pour objet l'obtention d'un prêt d'honneur remboursable par chacun de nous aux conditions habituelles de ce genre de prêt pour nous permettre de revenir chez nous. Il servira à payer les frais élevés de déménagement et de voyage.

Nous nous trouvons tous momentanément gênés, ayant eu de gros frais en venant ici : emménagement à Clairvivre, voyage pour y venir en famille, installation, vie chère du village, etc.; nous sommes en effet accourus de tous les points de la France, attirés par les avantages matériels que seule pouvait procurer l'installation ultra-moderne de Clairvivre.

Nous y sommes venus pour profiter des avantages de ce village et bénéficier de cette tranquillité d'esprit et de repos moral qui sont à la base du traitement de la tuberculose. Nous n'avons trouvé ici aucun des avantages espérés. Nous le déplorons amèrement, et c'est le cœur ulcéré que nous vous adressons la lettre suivante, en vous présentant, monsieur le président, nos salutations respectueuses.

Suivent trente-cinq signatures légalisées, après lesquelles on lit ce *post-scriptum* :

Nous rappelons que vingt-trois familles ont dû déjà quitter le village par leurs propres moyens financiers pour les mêmes motifs que ceux énumérés ci-dessus.

L'AFFAIRE STAVISKY

Un bilan officiel

La commission d'enquête sur les affaires Stavisky a reçu hier, par l'intermédiaire du garde des sceaux, une communication du procureur de la République d'où il résulte que la transmission au ministre de la justice d'un certain nombre de dossiers a donné lieu, de la part du parquet, aux diligences suivantes :

1° M. Puis a été inculpé de trafic d'influence dès le 18 mai dernier, au lendemain de sa démission de sénateur. L'instruction est à peu près terminée;

2° M. Proust a été, le 2 juin dernier, inculpé de trafic d'influence et de recel. Un expert a été commis pour examiner les comptes en banque. Le rapport sera déposé vers la fin du mois d'août;

3° Le cas de M. Hulin a également donné lieu à des vérifications comptables qui sont actuellement en cours. L'expert désigné déposera son rapport à la fin du mois d'août;

4° La situation est la même en ce qui concerne M. Odin;

5° M. René Renoult a été inculpé de trafic d'influence le 13 juillet. Plusieurs témoins ont été entendus. L'information est en cours;

6° M. Paul Lévy a été inculpé de recel le 30 mai 1934. Un rapport d'expertise comptable a été déposé le 18 juillet et notifié à l'inculpé;

7° Le docteur Vachet a été inculpé le 24 juillet 1934 de délivrance de faux certificats;

8° Le cas de M. Vinsor a donné lieu à une expertise comptable qui se poursuit actuellement;

9° Les cas de MM. Curral, Chauchat, Laffont, Grilhé et Anquetil font également l'objet de recherches et de vérifications comptables. Les rapports d'expertises seront déposés au début d'août et leur examen permettra au juge de prendre une décision;

10° Les poursuites disciplinaires ont été engagées contre Me André Hesse et le conseil de l'ordre a prononcé sa radiation. Sur appel de l'intéressé l'affaire est actuellement pendante devant la cour.

Hayotte chez le juge d'instruction

Hayotte a été, de nouveau, entendu hier par M. Ordonneau. Il a été invité à s'expliquer sur certains documents placés sous scellés dont une liste de noms trouvée sur lui au moment de son arrestation.

Il s'agit, a-t-il dit, d'une liste que j'avais relevée dans les journaux : André Hesse, René Renoult, le substitut Fontaine, Proust, Charles Laurent, etc. Je ne connaissais personne d'entre eux, à part Me René Renoult.

Quant aux deux lettres, elles émanaient de MM. Levillain et Georges Prade, conseillers municipaux. Ils me remerciaient d'avoir mis tous les jeudis 300 places, à l'Empire, à la disposition des enfants des écoles laïques.

Hayotte sera confronté prochainement avec Hatto au sujet des bijoux de Bayonne.

Le cas de M. Dalimier

Assisté de son avocat Me Azoulay, M. Albert Dalimier s'est rendu hier au cabinet de M. Ordonneau afin de prendre connaissance du rapport de l'expert Caujolle. Il résulte de ce rapport que le compte en banque de l'ancien ministre ne décèle aucune origine frauduleuse.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIECLE

Lu dans le *Temps* du vendredi 1er août 1884 :

× *La première séance du Congrès aura lieu à Versailles lundi à une heure. On a calculé que plus de 1,500 personnes rempliraient la salle, les galeries et les tribunes du Congrès. En présence de cette situation, et à cause des chaleurs, le bureau du Sénat a décidé que, toutes les deux heures, la séance serait suspendue pendant quelques minutes pour le renouvellement de l'air.*

A propos du square Tolstoï. — On sait qu'à l'extrémité de la rue Raffet un nouveau square vient d'être baptisé square Léon-Tolstoï. Dans cet hommage rendu au grand écrivain russe, Paris s'est fait distancer par Lyon, où il existe depuis quelque temps déjà une rue Tolstoï. Notons que si la littérature russe est honorée ainsi pour la première fois sur les bords de la Seine, la Russie en général figure en bonne place dans la nomenclature des rues parisiennes. Citons la rue Pierre-le-Grand, le pont Alexandre-III, les rues de la Néva, de Pétrograd, de Moscou, d'Odessa, les rue et passage de Crimée, l'avenue, la rue et la villa Malakoff, l'avenue Franco-russe, et, bien entendu le « Sébasto ».

Mariages

— Nous apprenons le mariage de Mlle Jeannette Paul-Carrier, fille du secrétaire général de la Chambre des députés, avec M. Serge Griès.

Le témoin de Mlle Carrier était M. Albert Sarraut, ancien président du conseil, ministre de l'intérieur.

Celui de M. Griès était M. Georges Hagnauer, son oncle.

Nécrologie

— On nous prie de rappeler le décès du *docteur Auguste Marie*, médecin en chef honoraire de l'asile clinique de Sainte-Anne, conseiller général de la Seine, maire d'Orly, expert près des tribunaux, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre, survenu le 29 juillet. Les obsèques auront lieu à Orly dans l'intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de *M. Armand Bloch*, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, 2, rue Thiers, à Mulhouse.

De la part de MM. Charles et Roger Bloch, ses fils, et des familles Bloch, Marx, Dreyfus et Didisheim.

Remerciements

— M. et Mme Roland Coty, M. et Mme Saurin-Coty et leurs enfants, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées de tous les points du monde, prient toutes les personnes qui ont partagé leur grande douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— M. F. Larnaude, doyen honoraire de la faculté de droit de Paris, son époux; Mme Douine, Mme Dupuy, ses sœurs, et tous les membres de leurs familles prient les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de *Mme F. Larnaude* de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Nouvelles diverses

— La médaille coloniale avec agrafe Sahara vient d'être décernée à M. J. Petit-Lagrange pour son exploration de novembre 1932 à juillet 1933 dans le Ténéré du Tafassasset.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

L'énergie thermique des mers. — M. Georges Claude expose comment il a réalisé l'usine flottante « Tunisie » pour l'application industrielle du procédé Claude Boucherot utilisant l'énergie thermique des mers. Nos lecteurs ont pris connaissance, avant-hier, de la façon dont il a résolu le problème. M. d'Arsonval, qui a visité cette originale usine, félicite M. Georges Claude d'avoir surmonté les nombreuses et graves difficultés qui pouvaient paraître s'opposer à cette réussite.

Gravimétrie. — Le général Perrier présente une note du R. P. Lejay concernant les observations gravimétriques faites en Malaisie, aux Indes néerlandaises, au Cambodge et en Cochinchine. Ces travaux, dit le présentateur, constituent un ensemble tout à fait remarquable et qui fait honneur à la science française.

Autres communications. — M. d'Arsonval communique un travail de M. G. Bourguignon sur les variations extemporanées de la chronaxie sous l'influence de la douleur provoquée dans le rhumatisme chronique. — M. Desgrez présente deux notes : l'une de MM. Rathery et de Traverse sur la glycolyse au niveau de l'intestin, l'autre de MM. Ch. Sannié et J. Verne sur l'action toxique des sels métalliques sur les cellules de divers organes cultivés *in vitro*.

Les concours d'agrégation

Agrégation de mathématiques

Sont admis définitivement à l'agrégation de mathématiques:

MM. 1. Kuntzmann, 2. Lerallut, 3. Eger, élèves à l'Ecole normale supérieure; 4. Coissard, ancien élève à l'Ecole normale supérieure; 5. Lebossé, professeur à l'école primaire supérieure de Montpellier; 6. Stouff, professeur délégué au lycée de Bar-le-Duc; 7. Castagner, 8. Fortet, élèves à l'Ecole normale supérieure; 9. Ninet, boursier d'agrégation à Nancy; 10. Chalieat, professeur délégué au collège de Poligny; 11. *ex æquo* Barathieu, professeur délégué au lycée de Rochefort; Crozes, étudiant à Paris; Mette, professeur délégué au collège de Toul; 14. Lelong, élève à l'Ecole normale supérieure; 15. *ex æquo* Cusset, professeur délégué au collège de Saint-Nazaire; Deschamps, élève à l'Ecole normale supérieure; Escorne, professeur au collège de Libourne; 18. *ex æquo* Collin, professeur délégué au lycée d'Amiens; Hémery, professeur à l'école normale de Savenay; Lenfle, professeur au collège de Compiègne.

Agrégation d'allemand

Sont admis définitivement à l'agrégation d'allemand :

1. M. Pizard, 2. Mlle Muller, 3. Mlle Runacher, 4. M. Gérin, 5. M. Morize, 6. Mlle Privat, 7. Mlle Peiffer, 8. M. Serres, 9. M. Barbe, 10. M. Seauve, 11. M. Entz, 12. M. Velut, 13. M. Foessel, 14. M. Graff.

Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles

Sont admises définitivement :

Mlles : 1. Desport, 2. Halley, 3. Pestre, 4. Gillard, 5. Mestivier, 6. Vinois, 7. Ras, 8. Chazel, 9. Perrin et Rouzaud (*ex æquo*), 11. Morey, 12. Monniot, 13. Caillé et Chauvin (*ex æquo*), 15. Bernard, 16. Chambon, 17. Antoine, 18. Maige.

FAITS-DIVERS

Explosion d'une locomobile. — Au bourg de Beaulieu-sous-Bressuire, près de Niort (Deux-Sèvres), la locomobile d'une batteuse a fait explosion pendant que de nombreux ouvriers étaient occupés aux travaux de battage, chez M. Gattard. Six ouvriers et une fillette furent tués sur le coup par l'explosion qui mit le feu à la récolte et à une maison voisine; deux autres ouvriers, très grièvement atteints, furent en hâte transportés à l'hôpital de Bressuire. Le parquet de Bressuire, le sous-préfet de Parthenay, le commandant de gendarmerie de Niort, toutes les autorités se sont rendus sur les lieux.

Voici les noms des victimes : MM. Noirault, mécanicien; Bodet, patron de la batteuse; Fortin, de Noireterre; Decréon, Marolaud, Derion, et une fillette de 7 ans, nommée Nonnet. Parmi les blessés se trouvent M. Robert Bourion, 20 ans, qui fait son service militaire et qui se trouvait en permission, et M. Puplin, 70 ans.

Une chapelle ardente a été installée dans la maison de M. Geotreau, où les familles sont venues reconnaître les corps.

Eboulement dans une mine. — Un éboulement s'est produit hier dans une galerie de la mine d'Angevillers (Moselle), où vingt-deux ouvriers étaient occupés. Quatre d'entre eux ont été ensevelis. Les travaux de sauvetage aussitôt entrepris permirent de dégager M. Louis Perretti qui, transporté à l'hôpital, ne tarda pas à succomber. Ses camarades, MM. Stanislas Palys, Stanislas Hernes et Stanislas Klinczik, tous trois de nationalité polonaise, n'ont encore pu être dégagés de l'énorme masse de minerai.

— Un clerc d'avoué, M. Philippe Soyer, 24 ans, demeurant 30, rue Galilée, à Paris, en vacances dans la propriété de ses parents, 22, avenue de Fontainebleau, à Avon, a été pris de congestion, tandis qu'il se baignait dans la Seine, et s'est noyé.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 30 au 31 juillet, à 7 heures.*

Maxima: Pau-ville +38°, Bordeaux 37°, Biarritz 36°, Royan-la Coubre 35°, Rennes, Tours, Nantes, Toulouse 34°, Clermont-Ferrand 33°, Perpignan, Lyon 32°, Paris (O.N.M.), Marseille-Marignane, Dijon 30°, le Havre, Besançon 29°, Nancy, Strasbourg 28°, Valenciennes, Antibes 27°, Calais-Saint-Inglevert 26°, Brest 20°.

Minima: Biarritz, Perpignan, Antibes +20°, Valenciennes, Paris (O.N.M.), Toulouse, Lyon 19°, le Havre, Nantes, Royan-la Coubre, Angoulême, Pau-ville 18°, Calais-Saint-Inglevert, Rennes, Tours, Clermont-Ferrand 17°, Marseille-Marignane 16°, Dijon, Belfort 15°, Brest, Nancy 14°, Strasbourg 12°.

Vent sur les côtes le 31 juillet, à 7 heures: Calais-Saint-Inglevert ouest-sud-ouest 7 m., le Havre est 3 m., Brest sud-ouest 3 m., Rochefort sud-ouest 1 m., Biarritz ouest 3 m., Cherbourg sud-ouest 3 m., Sète nord-est 3 m., Antibes est-nord-est 5 m.

Pluies des 24 heures le 31 juillet, à 7 heures: traces Paris (le Bourget), Abbeville, Argentan, le Havre, Brest, Avord, Lyon, 1 mm. Châteauroux, 2 mm. Paris (O.N.M.), Chartres, Beauvais, Saint-Inglevert, Angers, 3 mm. Tours, Angoulême, 5 mm. Bordeaux, 6 mm. Bayonne, 7 mm. Orléans, Pau, 9 mm. Rochefort, 11 mm. Poitiers, 13 mm. la Coubre.

Situation barométrique et perturbations le 31 juillet, à 7 heures

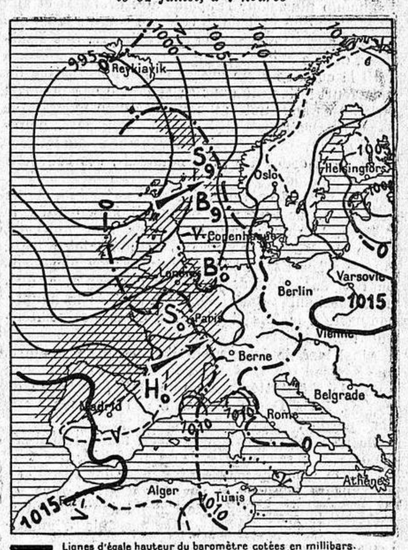

II. — *Situation générale le 31 juillet, à 7 heures.*

Une zone de basses pressions est centrée entre l'Irlande et l'Ecosse (993 mb) et s'étend sur les îles Britanniques (1,000 mb) et la moitié nord de la France (1,008 mb). Les pressions sont basses sur la Méditerranée occidentale (1,010 mb dans le golfe du Lion et sur la Corse) et sur les pays baltes (1,000 mb). Les pressions sont relativement élevées sur le Portugal (1,014 mb), sur le nord de la Norvège (1,013 mb) et sur la Pologne (1,015 mb). A Paris 1,009 mb. Les perturbations se déplacent du sud-ouest au nord-est le long de la face orientale de la zone de basses pressions (993 mb) ci-dessus.

III. — *Evolution probable de la situation jusqu'au 1er août, à 18 heures.*

Le système nuageux S9, lié à la baisse B9 (voir carte) et qui intéresse ce matin les îles Britanniques, s'éloignera lentement vers le nord-est en s'affaiblissant et ne nous touchera pas. Le système orageux So, qui accompagne la partie postérieure de la baisse Bo, continuera à intéresser la France encore demain en se désagrégeant lentement sous l'action de la hausse Ho.

En conséquence, en France, pour la journée du 1er août :

a) Vent. — Dans le sud et le sud-est: variable faible. Ailleurs: secteur ouest faible ou modéré.

b) Etat du ciel. — Dans la moitié est: ciel couvert avec pluies et orages, devenant demi ou trois quarts couvert avec quelques averses ou orages épars. Ailleurs: ciel demi ou trois quarts couvert avec quelques averses ou orages.

c) Température. — Dans le quart nord-ouest: stationnaire. Ailleurs: en faible baisse.

Région parisienne:

IV. — *Prévisions pour la soirée du 31 juillet et la nuit du 31 juillet au 1er août.*

Vent faible du secteur ouest, ciel demi ou trois quarts couvert, quelques averses ou orages. Température en faible baisse.

V. — *Prévisions pour la journée du 1er août.*

Vent faible du secteur ouest, ciel demi ou trois quarts couvert, quelques averses ou orages. Même température.

LES SPORTS

TENNIS

La Coupe Davis

La seconde journée du challenge round consacrée au match de double, a été marquée, hier, ainsi qu'on s'y attendait d'ailleurs, par la victoire de la paire américaine, Lott-Stœffen, qui en quatre sets (7-5, 6-0, 4-6, 9-7), a battu l'équipe britannique Hughes-Lee. Les joueurs anglais ont d'ailleurs fort bien joué et ont contraint leurs adversaires à s'employer à fond. Il semble même qu'avec un peu plus de chance, les Britanniques auraient pu forcer les Yankees à affronter les aléas d'un cinquième set.

Ainsi, à la fin de la seconde journée, l'Angleterre mène par 2 points à 1 aux Etats-Unis.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 1er AOUT 1934

LA MUSIQUE

LA SAISON LYRIQUE 1933-1934

A cette période de l'été, où les meules et les gerbes de blé bossellent les champs, où, dans les vergers, les arbres ploient sous le poids des fruits, on est tenté d'évaluer la moisson lyrique de l'année, comme s'il s'agissait d'une récolte végétale. Les branches musicales greffées ces derniers mois sur le vieux tronc dramatique ont-elles refleuri? Seront-elles assez vivaces pour durer et refleurir encore dans l'avenir?

Dans ce beau parc, où des amis m'accueillent avec douceur, j'ai gardé toutes mes préoccupations de la ville. Je rêve que, pour les vacances, les scènes lyriques ont été reportées, en réduction, sur ces pelouses verdoyantes et parmi les floraisons.

Voici les parterres de l'Opéra — le mot « parterre » n'appartient-il pas au vocabulaire théâtral? — avec leurs hautes plantes somptueuses. Voici les corbeilles, un peu dégarnies et desséchées, de l'Opéra-Comique. Et voici les autres massifs des scènes musicales moindres, dans leur efflorescence rapide.

Quelles fleurs moins fragiles et aux coloris plus rares couperons-nous et nouerons-nous en bouquets, que nous irons porter, en offrandes de la saison, à la déesse de la musique, dont le culte est aujourd'hui universel?

Quand on considère l'ensemble de notre production lyrique depuis le mois d'octobre dernier, on mesure la part essentielle qui revient à l'Opéra. Il y a longtemps que l'Académie nationale de musique et de danse n'avait déployé autant d'ingénieuse activité dans la recherche des partitions inédites.

Après *Roselinde*, ballet de MM. P.-B. Gheusi et Henri Hirchmann, d'un orientalisme mêlé, haché, nous avons vu *Perkain*, légende basque de MM. P.-B. Gheusi et Jean Poueigh, qui était quelque chose comme un mélodrame dansé, rude et inhabile de forme. Une manière plus élevée sa marquait dans *la Princesse lointaine*, d'Edmond Rostand et M. G.-M. Witkowski, dont le dernier acte, d'un jet audacieux, laissait une renouvelante et profonde impression.

Avec *Rolande et le mauvais garçon*, de MM. Lucien Népoty et Henri Rabaud nous atteignions à un degré éminent de la littérature sonore française. Sous son apparence d'abandon joyeux et de poétique frivolité, cette œuvre, par sa structure accomplie, par sa pureté d'écriture, par sa correction animée, par son fini, était toujours dans les règles de l'art. Les souvenirs de Boccace et de Shakespeare respirent dans cette cour d'amour provençale, évoquée avec tant de fantaisie, d'érudition et d'ardeur incisive par MM. Népoty et Rabaud. Les richesses des conteurs et des chansonniers de l'ancienne France sont rassemblées là et revues, accrues avec les sentiments et les procédés d'à présent. Cette partition de *Rolande et le mauvais garçon* est incontestablement la partition dominante de la saison.

Le tout a été couronné par un ballet étincelant de Mme Claude Séran et M. Nicolas Nabokoff, *la Vie de Polichinelle*, où les innovations apporteés par Diaghileff sont curieusement alliées aux qualités du ballet italien et de la chorégraphie française.

Ajoutons que, grâce à l'aide précieuse de M. Adolphe Boschot, M. Jacques Rouché nous a restitué la version originale de *Don Juan*, sous la direction du meilleur chef d'orchestre mozartien, M. Bruno Walter. Le directeur de l'Opéra n'a pas cessé ces mois derniers de s'inquiéter des grandes et belles choses de la musique. Il s'était rarement montré plus heureux dans le choix et la présentation des œuvres nouvelles.

Un cruel destin continue de s'acharner sur l'Opéra-Comique. On ne compte à son actif que trois créations d'une faiblesse déconcertante : une opérette égyptienne, qu'il vaut mieux laisser à l'ombre d'où elle n'aurait jamais dû sortir, *Idylle funambulesque*, cantate qui avait obtenu le premier grand prix de Rome l'an passé, et *Marie l'Egyptienne*, oratorio d'une emphase vulgaire, et dont la place n'est pas au théâtre lyrique. En revanche, M. P.-B. Gheusi a sagement agi en reprenant *le Juif polonais*, de Camille Erlanger,